

Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon
Mercredi 16 octobre 2024

Croix Rouge française, antenne du 9e – 14, rue Pierre Sémard

Présents : Laure ALEXANDRE, Geoffroy BROSSOLLET, Laetitia COCTEAU, Marie DJOUDI, Jean-François FENEUX, Asma HAMDANE, Yannick LACROUX, Sarah LEHU, Lidia MAZUREK, Catherine CAGGEGI, Maryline DELARBRE, Denis SORIOT, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Jean-Pierre PLAGNARD (substituant l'élue référente Lorraine GAY).

Excusés : Véronique ATTIAS-DELATTRE, Damien CADEI ROSSI, Jean-Philippe KEUNEBROEK, Lionel LAMALLE.

1. Retour sur la fête de quartier du 29 septembre 2024

Jean-Pierre PLAGNARD félicite les conseillers pour le succès de leur fête de quartier.

Denis SORIOT, président de l'unité locale 9ème arrondissement de la Croix Rouge, les remercie de lui avoir permis d'organiser le vide-greniers. Grâce à la location des stands et à la vente de produits, la Croix rouge a rassemblé plus de 3000€ (un record).

Il est rappelé que la Croix rouge est un mouvement indépendant, impartial et neutre qui repose essentiellement sur les dons du public. L'Unité du 9^e :

- compte 250 bénévoles, qui s'engagent dans les domaines de l'action sociale, du secours et de la formation ;
- habille un SDF parisien sur 3 (1 200 personnes) ;
- 80% de son budget de fonctionnement est financée par la quête du mois de juin (la seule autorisée).

2. Point général sur le rôle du Conseil de quartier

L'organisation de la fête de quartier du 29 septembre a donné lieu à des questions sur le rôle concret des conseillers de quartier.

Il est rappelé que les conseils de quartier sont des instances de démocratie participative ; leur cadre est la Charte de fonctionnement des Conseils de quartier : [Tout savoir sur les conseils de quartier du 9e - Mairie du 9^e \(paris.fr\)](https://www.paris.fr/themes/tout-savoir-sur-les-conseils-de-quartier-du-9e)

Il appartient notamment aux conseillers de « représenter leur voisinage grâce à des contacts avec les habitants et les commerçants pour recueillir leurs réflexions sur les points à l'ordre du jour des prochaines réunions de quartier » (par exemple en vue du budget participatif).

Il leur revient donc d'aller à la rencontre des différents acteurs du quartier pour recueillir des observations sur tous les aspects de la vie du quartier, les documenter, et « formuler des recommandations à l'exécutif municipal ».

Les fêtes qu'ils organisent s'inscrivent dans leur mission d'« organiser des événements et actions de communication pour mettre en valeur les activités des habitants, associations, commerçants et autres acteurs du quartier, ainsi que les spécificités de l'arrondissement ».

- Il leur appartient donc de se rapprocher des artisans, commerçants, associations du quartier (qui peuvent leur être indiquées par la MVAC selon les spécificités souhaitées).
- Les conseillers sont les organisateurs de la fête de quartier.

- Ils disposent d'un budget de fonctionnement et du matériel prêté par la mairie du 9^e le jour de la fête. Les agents de la mairie n'aident sur les aspects logistiques que s'ils sont mobilisés à la même date par la mairie et s'ils peuvent être détachés à l'emplacement de la fête.
 - La part de budget de fonctionnement non utilisée peut être distribuée en fin d'année aux associations de leur choix.
- Les fêtes sont l'occasion d'aller à la rencontre des participants, pour se faire connaître, présenter le rôle du conseil de quartier et mettre en valeur ses réalisations.

Les conseillers sont également invités à prendre part à la vie de leur quartier :

- en participant aux actions de démocratie locale et aux Journées de sensibilisation (organisées par les autres conseils de quartier, la mairie, le forum des associations...);
- en faisant connaître aux habitants les actions organisées dans le 9^e et les projets en cours (notamment via les réseaux sociaux).

Les conseillers vont créer une nouvelle adresse mail commune de contact et créer de nouveaux comptes pour les réseaux sociaux.

Il est enfin recommandé aux membres présents, s'ils ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire aux infolettres de la mairie du 9^e ([Inscription \(paris.fr\)](https://inscriptions.paris.fr)) et de la MVAC (https://my.sendinblue.com/users/subscribe/js_id/3loq8/id/1).

3. Organisation de la fête de Noël

Les dates des principaux événements organisés en lien avec Noël au mois de décembre dans le 9^e sont indiquées :

- Dimanche 8 décembre : fête rue des Martyrs pour la Saint-Nicolas
- Mercredi 18 décembre : fête de la mairie place Lino Ventura, et Noël solidaire à la mairie du 9^e
- Samedi 21 décembre : fête des enfants organisée par la Croix rouge (distribution de cadeaux et animations au Centre Bravo).

La date de la fête de Noël du conseil de quartier est définitivement fixée au 14 décembre, au square d'Anvers - Jean-Claude Carrière.

Le Conseil de quartier Pigalle-Martyrs va être contacté afin que celui-ci indique de façon définitive, au plus tard le 21 octobre, s'il souhaite s'y associer.

Les animations et stands solidaires envisagés sont les suivants :

- Tambours japonais (Association Paris Taiko Ensemble)
- Chorale (du CPA Valeyre ou du Conservatoire)
- Père Noël
- Musiciens (selon le budget disponible)
- Buffet (probablement avec « Tout autre chose » et/ou « L'Osteria Trudaine »)
- Stand solidaire de la Croix rouge.

L'association des commerçants de l'avenue Trudaine sera en outre sollicitée, et son Président, Michel GUILLET, sera invité aux prochaines réunions au titre de l'article 5 de la Charte.

4. Questions et annonces diverses

4.1. Point sur le Budget participatif

Les projets lauréats sont énumérés. Sarah LEHU, directrice du CPA Valeyre, remercie tous ceux qui ont soutenu le projet « Toujours plus de neuf dans les Centres d'animation ».

Le Conseil est invité à recueillir les réflexions du voisinage en vue de l'édition 2025. Il est rappelé que désormais, les aménagements lourds de l'espace public relèvent de la démarche « Embellir votre quartier », et ne peuvent plus être proposés au titre du budget participatif.

4.2. Point sur le budget d'investissement

Le Conseil de quartier n'a pas encore utilisé cette année son budget d'investissement. S'il ne le fait pas d'ici au 31 décembre, il sera reporté et ajouté à celui de 2025.

4.3. Actualisation du Guide « Les Métiers d'art du 9 »

Le Comité inter-quartiers « artisans d'art » est réactivé en vue de l'actualisation du Guide des métiers d'art du 9. L'objectif est que celui-ci soit finalisé, en version française et anglaise, dans 6 mois, soit en avril-mai 2025.

Yannick LACROUX, qui avait déjà participé à la première édition, Lidia MAZUREK et Sarah LEHU sont volontaires pour faire partie du comité.

4.4. Tables de ping pong

Il est indiqué que dans le square d'Anvers-Jean-Claude-Carrière, le revêtement au sol des tables de ping-pong s'est considérablement creusé.

Des utilisateurs de l'équipement se plaignent aussi du fait qu'ils ne peuvent pas tourner autour d'une des tables à cause de la présence d'un lampadaire.

5. Agenda

La prochaine réunion de bureau aura lieu mi-novembre (date à déterminer).